



Garde des enfants je suis perdue

Par **aline**, le **16/06/2008** à **21:12**

Bonjour

Je me sépare du père de mes 2 enfants

Leur père m'a dit qu'il ne voulait plus entendre parler d'eux n'y même les voir

Pourtant il les a reconnus

Que dois je faire? Les laisser souffrir de cette séparation

Je suis perdue

Par **Marion2**, le **16/06/2008** à **23:29**

Prenez un rendez-vous avec le Juge aux Affaires Familiales au Tribunal de Grande Instance rapidement. Expliquez lui la situation. Il fixera une pension alimentaire et votre compagnon (je suppose que vous n'êtes pas mariée) sera convoqué.

Surtout, pensez à vos enfants. Faites en sorte qu'ils souffrent le moins possible de l'indifférence de leur père.

Je vous souhaite beaucoup de courage. Tenez moi au courant. Surtout, ne baissez pas les bras !

Bien cordialement

Par **aline**, le **17/06/2008** à **00:13**

Merci beaucoup pour votre soutien

Devra t il les avoir en garde ?

Car je ne veux pas en arriver a ce qu'il ne veule pas s'en occuper car les enfants auraient "peur" de perdre leur papa

Merci

Aline

Par **JamesEraser**, le **17/06/2008** à **01:11**

[citation]Leur père m'a dit qu'il ne voulais plus entendre parler d'eux n'y même les voirs
[/citation]

Ça au moins !

[citation]Devra t il les avoir en garde § [/citation]

Vu qu'il s'en fout, je ne pense pas qu'il demandera la garde ni qu'il essaiera d'exercer ses droits de visite et hébergement

S'il est si décidé que cela, qu'il le démontre devant le JAF. N'ayez aucune scrupule pour la pension alimentaire.

Cordialement